

Des « villes-amies » des aînés : un projet mondial

Selon les estimations des Nations Unies, le nombre des personnes âgées (60 ans et plus) passera de 600 millions à 1,2 milliard d'ici 2025, et à 2 milliards en 2050. La plupart des aînés vivent dans leur collectivité et leur domicile, dans un milieu qui n'est pas conçu en fonction de leurs besoins ou de leurs capacités.

Pour aider les États à élaborer et à consolider des politiques sanitaires et sociales qui tiennent compte du vieillissement des populations,

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié en 2002 un cadre d'orienta-

tion, *Vieillir en restant actif*, qui définit les politiques de vieillissement actif comme servant à « optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ». L'approche se fonde sur les principes d'autonomie, de participation, de dignité, d'aide et d'actualisation de soi, consacrés par les Nations Unies. Elle reconnaît l'influence du sexe, de l'expérience vécue et de la culture sur le vieillissement. Elle prend en compte les facteurs sociaux, biologiques, psychologiques, comportementaux,

économiques et environnementaux qui interviennent au cours de la vie, et qui influeront sur la santé et sur le mieux-être durant la vieillesse.

L'OMS s'est basée sur ce cadre d'orientation pour élaborer des lignes directrices quant à la façon d'offrir des services de soins de santé primaires de première ligne qui répondent mieux aux besoins des personnes âgées, c'est-à-dire plus accessibles et mieux adaptés. L'OMS se penche maintenant sur les facteurs environnementaux et sociaux qui favorisent le vieillissement actif dans les milieux urbains. Le projet « Villes-amies » des aînés vise à inciter les villes, dans plusieurs pays, à rendre leur milieu plus convivial et sécuritaire pour les personnes âgées.

Adapter les villes aux besoins des aînés est une des mesures les plus efficaces qui soient pour relever le défi du vieillissement démographique. Dans les pays développés, trois aînés sur quatre vivent dans les villes. Bien qu'il y ait plus d'aînés en milieu rural dans les pays en développement, l'urbanisation s'y développe rapidement, et la situation se modifie petit à petit : les grandes villes comptent déjà un grand nombre de résidents âgés. Si l'OMS met l'accent sur les villes, c'est, entre autres, parce qu'elles ont plus de ressources sociales et économiques que les petites collectivités pour entreprendre les changements nécessaires, et qu'elles peuvent servir d'exemples pour les autres communautés du pays.

Chaque mois, près d'un million de personnes atteignent l'âge de 60 ans dans le monde; 80 % d'entre elles vivent dans un pays en développement.

Qu'est-ce qu'une « ville-amie » des aînés ?

Le vieillissement entraîne des changements et pose des défis physiques et sensoriels. Dans une « villeamie » des aînés, les politiques, les services et les installations de l'environnement physique et social sont conçus pour appuyer et soutenir les aînés afin qu'ils puissent vieillir en restant actifs, c'est-à-dire vivre en sécurité, avoir une bonne santé et participer pleinement à la vie de la société. Dans une ville adaptée aux aînés, les installations et les services publics et commerciaux sont donc accessibles à tous, quelles que soient leurs capacités et les fournisseurs de services, les fonctionnaires, les élus, les ministres du culte et les gens d'affaires sont sensibles aux besoins de tous les âges. Une « ville-amie » :

- reconnaît que les personnes âgées n'ont pas toutes les mêmes besoins;
- favorise leur participation dans tous les domaines de la vie sociale;
- respecte leurs décisions et leur mode de vie;
- perçoit les besoins et préférences liés à l'âge, et y répond avec souplesse.

Dans les milieux urbains adaptés, tous les secteurs et services peuvent contribuer à favoriser la participation, la bonne santé, l'autonomie et la sécurité des personnes âgées. Le tableau ci-contre en donne des exemples.



Photo: Fédération Internationale du Vieillisse

MILIEU POUR TOUS LES ÂGES

Participation

- images positives des aînés
- information accessible et utile
- transport public/privé accessible
- occasions pour tous de participer aux activités communautaires, culturelles, éducatives, bénévoles
- accès faciles, sans obstacles, aux installations intérieures/extérieures

Sant

- lieux et programmes de rencontres et de loisirs actifs
- activités, programmes et information qui favorisent la santé et le mieux-être social et spirituel
- soutien et services à des groupes mal desservis
- services de santé accessibles et suffisants
- air et eau de bonne qualité

Sécurité et autonomie

- logement adapté, accessible, abordable
- appareils et produits sécuritaires
- rues et édifices sans danger
- voies de circulation et signalisation sûres pour conducteurs et piétons
- transports publics sûrs, adaptés, accessibles, abordables
- services d'aide aux travaux et à l'entretien ménagers
- soutien aux fournisseurs de soins
- magasins, services bancaires et professionnels accessibles
- voisinage amical
- protection contre les abus et la criminalité
- information et formation du public
- plans d'urgence et de secours
- emplois adaptés, accessibles
- conditions de travail souples



Photo: Sante Ca

Pourquoi adapter une ville aux aînés?

Un milieu de vie qui répond aux besoins des aînés profite à tout le monde. L'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau protège autant les enfants en pleine croissance que les personnes âgées sensibles aux facteurs environnementaux. Un voisinage sûr l'est tout autant pour les enfants que pour les jeunes, les femmes et les aînés. Les familles se font moins de souci lorsque les personnes âgées de leur entourage ont accès aux services et bénéficient de l'aide dont elles ont besoin. Les édifices et les rues sans obstacles favorisent la mobilité et l'autonomie des personnes, jeunes ou plus âgées, qui ont des incapacités. Le milieu tout entier profite des activités rémunérées ou bénévoles et de l'engagement civique des aînés. Enfin, l'économie locale tire profit de la clientèle des consommateurs âgés.

Comment l'OMS entend-elle réaliser le projet « Villes-amies » des aînés ?

Le projet met l'accent sur l'expérience vécue des aînés : il s'inspire de ce que ceux-ci considèrent comme adapté à leurs besoins dans la vie de tous les jours, et mise sur leur participation à toutes les étapes du projet.

L'OMS et ses partenaires de plusieurs pays consulteront d'abord les personnes âgées, puis les dirigeants des communautés et les experts, et relèveront quels sont les principaux obstacles au vieillissement actif. Chaque partenaire utilisera les connaissances ainsi acquises pour mettre au point, réaliser et évaluer des plans d'action locaux destinés à créer un environnement adapté aux besoins de tous les âges. L'OMS verra ensuite à examiner les résultats, et formulera des recommandations précises sur l'art d'aménager des « villes-amies » des aînés dont pourront s'inspirer les collectivités du monde entier.

Remerciements

Ce dépliant a été produit par l'Organisation mondiale de la Santé en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique et 2010 Legacies Now. Le projet « Villes-amies » des aînés bénéficie de l'appui de plusieurs gouvernements et organismes de la société civile.









